

Ford : Reprise
assurée, emplois
sauvegardés P.3

Manif du 29/01
Les visages
de la colère P.6

Portrait d'un
breakdancer
prometteur P.10

Imprimatur

www.imprimatur.fr

651



**Souriez,
vous êtes
fichés**

P.8

Espace de rencontres

Dans le hall de l'Université Bordeaux 3, l'exposition Art&fac, sous-titrée « Art, architecture et lien social sur le campus » interpelle.

Du 3 au 5 février, l'exposition organisée par les étudiants en gestion du patrimoine est destinée à interroger sur la manière dont l'architecture des campus influe sur la vie universitaire. Fanny, membre organisateur de cette exposition, tient un discours qu'on n'entend pas souvent : « *Il existe des patrimoines pour tout, dont un patrimoine universitaire, et il y a un intérêt à le préserver* ». Les universités Montaigne et Montesquieu (lettres et droit) se font face à Talence, juste séparées par le fossé des voies du tram. Des bâtiments vieillissants, dont les étudiants soulignent les insuffisances, pas souvent le charme. Par exemple, la maison des Arts, réalisée par l'architecte italien Massimiliano Fuksas, ne semble pas assez spacieuse, pas assez lumineuse. Pour Damien, étudiant en deuxième

année d'allemand, « *le campus est obsolète, son architecture rappelle celle des pays d'Europe de l'Est* ».

Au quotidien, rares sont les lieux de rencontres. Hormis les cafet's et restos U, souvent engorgés aux heures de pointe, quand tout le monde a faim, les chemins des étudiants se croisent difficilement. Mais ces endroits ne devraient pas être sans âme pour autant. Comme le rappelle Fanny : « *Est-ce qu'on préférerait vraiment qu'il n'y ait pas de file d'attente au resto U ? Après tout, c'est bien qu'il y ait du monde, c'est comme dans les lieux très touristiques, ça fait partie de leur identité* ».

Les failles architecturales et urbanistiques du quotidien étudiant favorisent-elles les rencontres ? On aimerait y croire, et les quelques visiteurs croisés-là par hasard nous convainquent presque que c'est possible.

MARION WAGNER

Jeudi 5 février de 14 h à 17 h, débat à la Maison des étudiants avec Jean Vilette, architecte, Marc Saboya, sociologue, Marc Sembel maître de conférences en histoire de l'art. Trois questions seront abordées : existe-t-il une architecture universitaire, l'architecture universitaire est-elle adaptée à la vie sociale et quel avenir pour le campus ?

Quatre questions à Daniel de Marco, architecte de l'IUT Bordeaux 3, place Renaudel, quartier Sainte-Croix à Bordeaux.

Quelles sont les qualités essentielles d'un bâtiment destiné à la vie universitaire ?

Les bâtiments sont toujours des cas particuliers. A l'époque on pensait en terme de rationalité, d'espace. Aujourd'hui on va dans le sens inverse, chaque bâtiment a son identité, il n'y a plus d'unité architecturale, l'ordre est porté par l'urbanisme.

Il faut oser la dimension artistique du bâtiment, qui trouve sa source dans sa raison d'être. Par ailleurs, les constructions doivent s'inscrire dans le cadre du développement durable, via ses trois pôles : économique, social et environnemental. Les bâtiments doivent pouvoir évoluer et être recyclés.

Qu'est-ce que le pôle social du développement durable en architecture ?

Il doit favoriser la communication, créer la possibilité de se rencontrer, de se croiser. La transparence était cherchée autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On doit pouvoir se repérer en ayant un maximum d'autonomie et d'intimité.

Comment l'IUT a-t-il été pensé ?

Nous nous sommes inspirés du travail du journaliste, symbolisé par la transparence de l'information.

La transparence trouve son écho dans les vitraux de l'église Sainte-Croix. C'est un clin d'œil qui ne se voit pas mais qui n'est pas fait pour être vu.

A l'intérieur du bâtiment le patio pare à l'absence de cour et d'espace extérieur. Il crée une communication intérieure où tout le monde voit tout le monde. L'escalier central en est le symbole...

Pourquoi cet escalier -dont les marches sont anormalement basses et profondes- et qui oblige à avoir une drôle de démarche ?

C'est voulu, on est toujours mal à l'aise pour monter. C'est une provocation au fait de circuler. En montant et descendant les marches on a conscience du mouvement, c'est un escalier vécu dans lequel se déroule une vie sociale, les gens s'arrêtent pour discuter, ou se parlent entre les étages.

PROPOS RECUEILLIS PAR M. W.

N.D.L.R. : D'ici un mois commenceront les travaux d'agrandissement de l'IUT. Le pôle carrières sociales s'installera dans le prolongement de l'allée de l'entrée. Ce nouvel axe, baptisé « Rue des médias » mènera à une cafétéria de 200 m². Les travaux devraient durer 18 mois.

ANNE FRINTZ

Ford change de braquet

L'usine Ford de Blanquefort fabriquera désormais des éoliennes.

« *Je souhaite bonne chance aux salariés de cette nouvelle entreprise* ». Il y avait des airs d'épilogue heureux dans les déclarations de Christine Lagarde. La ministre de l'Economie s'est déplacée à Bordeaux lundi après-midi pour assister à la quatrième réunion du comité de suivi de Ford Blanquefort et annoncer la reprise de l'usine et de ses 1600 salariés. Une victoire pour ces employés qui cumulent les mouvements de grève depuis des mois mais aussi pour les pouvoirs publics qui se réjouissent d'une telle conclusion alors que l'industrie automobile se heurte de plein fouet à la crise économique.

L'espoir est venu de HZ Holding France, filiale de HZ Germany.

La société reprend le site « *en étroite collaboration* » avec l'industriel allemand, Johann Hay. Entreprise à capitaux privés et familiaux, Johann Hay emploie actuellement 2000 personnes sur différents sites en Europe. Elle fabrique des pièces pour les équipementiers allemands et européens qui produisent des boîtes de vitesses. Le PDG, Birger Hammerstein a précisé que FAI (Ford Aquitaine industrie) présentait une véritable opportunité pour la mise en œuvre d'un projet initialement prévu en Europe centrale. Pour Johann Hay et pour HZ Holding

France, c'est le personnel hautement qualifié de Ford Blanquefort assorti « *d'une structure de haute valeur* » qui aurait fait pencher la balance.

CAP SUR L'ÉNERGIE VERTE

Pourtant, ces salariés compétents n'échapperont probablement pas à de nouvelles formations. En effet, même si l'usine prolongera la production de boîtes de vitesses automatiques, HZ Holding France engage 80 millions d'euros pour la fabrication de couronnes de grandes dimensions



pour les turbines d'éoliennes. Vincent Feltesse, maire (PS) de Blanquefort et président de la CUB se réjouit de l'implantation d'activités dans l'énergie renouvelable : « *Avec le bureau d'études Valorem à Bègles et Plastinov qui fabrique des pales d'éoliennes, l'Aquitaine commence à acquérir un savoir-faire non négligeable. C'est un marché à prendre* ». Dès la semaine prochaine, des ingénieurs allemands viendront réaliser des études préalables concernant l'installation de machines adaptées.

L'ÉTAT NE LÂCHE PAS L'AFFAIRE

La date et le montant du rachat restent inconnus. Si les poignées de mains échangées entre Christine Lagarde, Hubert Falco, secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire, John Fleming, PDG de Ford Europe, Birger Hammerstein et Markus Ziegler, le président de HZ Holding France, semblaient ponctuer un travail achevé, la vigilance reste présente. Le comité de suivi créé il y a presque un an reste en place, et l'Etat alloue une prime à l'aménagement du territoire sur trois ans de 12 millions d'euros, sous condition du maintien de l'emploi.

CAMILLE CHIGNAC

« Un espoir à durée déterminée »

Grèves, manifestations pendant plus d'une année... Et enfin la confirmation du maintien des 1600 emplois de l'usine Ford de Blanquefort. Un combat long et épuisant pour les ouvriers qui n'osent pas crier victoire.



Il est bientôt 18 heures. La journée de travail vient tout juste de se terminer. Les ouvriers ne disposent que de quelques minutes. A peine le temps de fumer une cigarette, même pas celui de quitter leur tenue de travail, et c'est l'heure de l'assemblée générale du personnel.

La direction vient leur expliquer ce qu'ils ont déjà appris par les médias. L'usine est rachetée, les emplois sont conservés. « *Il y a un an, jour pour jour, nous étions en grève* », précise Francis Wilsius, le secrétaire du comité d'entreprise. La principale inquiétude des salariés concerne maintenant leur statut. L'engagement du repreneur est ferme : le changement de propriétaire n'entraîne aucune modification des acquis.

Mais les ouvriers restent sur la réserve. Ils sont soulagés, certes, mais Jean-Pierre, opérateur depuis 35 ans, n'oublie pas le temps où la production annuelle de boîtes de vitesses automatiques s'élevait à 750 000. Elle n'en compte plus que 200 000. Il y a aussi les 300 emplois de chez Gestrag, une entreprise sous-traitante située à quelques mètres d'ici. L'acheteur ne les prend pas en compte. La question des postes dits d'utilité comme le traitement des eaux, le service d'électricité, ou encore le gardiennage, soit plus de 200 emplois, n'a pas été précisée. Ces éléments participent de la prudence des ouvriers. « *On va finir la production en cours, mais pendant combien de temps nous sommes assurés de travailler ?* »

Dès mai 2009, de nouvelles presses cracheront des pièces nécessaires au fonctionnement d'éoliennes. La construction de boîtes de vitesses automatiques se poursuit jusqu'en 2011. Alors, pour Jean-Pierre, ces deux années lui assurent une sorte de sursis, « *un espoir à durée déterminée* ».

TANIA GOMES

Drôle de manif



La coordination enseignants-étudiants peine à trouver ses marques.

« *On s'est bien servi de nous !*, lance un jeune homme en pantalon XXL et pics taillés au gel. *Rendez-vous la semaine prochaine pour une action encore plus sage !* ». La manifestation-éclair des enseignants-chercheurs et des étudiants de Bordeaux 3 et 4, lundi après-midi, s'est dissoute sans préavis, laissant certains jeunes amers. Des groupes sont restés devant le rectorat, indignés, vexés et frustrés, d'autres ont vaqué à leurs occupations en filant directement vers le centre-ville, pressés d'être libérés de cet engagement politique, tandis que les derniers ont marché sur la place de la Vic-

Le stationnement gratuit au mois d'août... c'est fini !

Il faudra payer les parcmètres cet été à Bordeaux. Une mesure contestée par les socialistes.



Une heure de stationnement au centre ville coûte deux euros. Photo : F. P.

« C'est à la fois anti-social et anti-touristique, ça ne peut que sanctionner les plus faibles et pénaliser les Bordelais qui ne partent pas en vacances. » C'est par ces mots que Matthieu Rouveyre, conseiller municipal et élu socialiste, a fait part de son opposition à la fin de la gratuité du stationnement au mois d'août.

Etablie en 1999, cette mesure avait été mise en place par la municipalité.

Seulement voilà, pour Alain Juppé, avec le développement des transports en commun, et surtout l'arrivée du tramway en 2003, cette gratuité n'a plus beaucoup de sens. « Aujourd'hui, beaucoup de gens profitent de la gratuité du stationnement au mois d'août pour laisser leur voiture du ma-

tin au soir sur les parking, ce qui empêche une rotation des véhicules. » Et le maire de Bordeaux d'insister : « Une même place payante peut servir à trois voire quatre voitures dans la journée, alors que quand les emplacements sont gratuits, c'est la voiture ventouse du matin au soir. »

Au conseil municipal, lundi après-midi, cette décision a été votée à la majorité. Il reste maintenant aux automobilistes à prévoir un budget stationnement pour l'été.

CHRISTELLE SIVATTE

• **A écouter sur imprimatur.fr : les explications d'Alain Juppé**

Une vengeance qui crache des flammes

Un homme de 44 ans a été interpellé en fin de semaine dernière à Floirac par la brigade de sûreté urbaine de Cenon. Poursuivi pour une dizaine d'incendies volontaires, il n'en aurait reconnu que cinq. Tous ont été allumés dans la résidence Blaise Pascal de la rue Corneille à Floirac. L'incendiaire émiettait des prospectus et les éparpillait dans les ascenseurs des entrées 12 et 10, là où il était domicilié, avant de les enflammer avec son briquet. Selon ses propres dires, il voulait se venger d'Aquitains, le bailleur qui lui refusait un logement plus grand. L'homme, décrit comme dépressif, est surendetté et sous curatelle renforcée. Il a tout de même été jugé responsable de ses actes après expertise psychologique.

ANNE FRINTZ

à la barre

Audience de correctionnelle, TGI de Bordeaux, lundi 2 février 2009

Ce lundi, devant le Tribunal, – composé de trois juges et de la procureure – huit affaires étaient présentées, de 13 h 30 à 19 heures. Uniquement des faits commis durant le week-end. Sur les neuf prévenus, huit sont récidivistes. Les prévenus, qui ont tous dormi en maison d'arrêt la nuit précédente, étaient présumés innocents. A la fin de l'après-midi, ils étaient tous jugés coupables. Huit condamnés dorment à Gradigan.

Si on transpose facilement l'imaginaire d'un théâtre à celui de la justice, la pièce était une tragédie. Pour les prévenus, les magistrats, les avocats, les victimes souvent, et le public. Une lente mais bien huilée machine à broyer.

C'est du flux tendu. Le président saisit les dossiers les uns après les autres en tirant la langue. N. R. comparait pour avoir roué sa compagne de coups. Il a déjà six condamnations à son casier. Son avocate le défend : « Il portait des coups à la hauteur de l'amour qu'il portait à la victime. » Il est condamné à cinq mois de prison ferme et 19 mois de sursis et mise à l'épreuve, avec obligation de soins.

« Je voudrais vraiment que vous le voyiez de vos propres yeux, monsieur le Président, les SPIP (service d'insertion et de probation, destinés à aider à la réinsertion des prisonniers) sont surchargés par la population pénale », dit L. Z. qui comparait pour la 37^e fois devant un Tribunal. Elle a 38 ans, elle a volé un blouson en cuir d'une valeur de 600 euros trois jours après sa sortie de prison. Elle sera condamnée à trois mois de maintien en détention, en application des peines plancher en cas de récidive légale.

Peine plancher, violence contre policier, récidive légale, les mots reviennent dans la bouche du tribunal. Les avocats évoquent la présence d'un domicile et d'un contrat de travail comme garanties de réinsertion pour les prévenus. On sait alors que quand on est récidiviste, SDF et sans-emploi l'injustice que provoque la justice dans les tribunaux ne convient à personne.

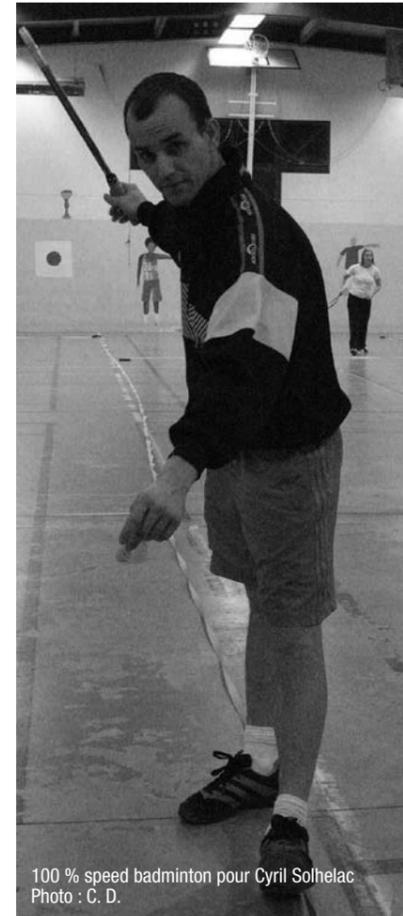
MARION WAGNER

L'esprit speed

Le jeudi soir, au gymnase Pablo Neruda à Bègles, les semelles des chaussures crissent, les volants fendent l'air et les oreilles sifflent. Raquettes étranges et volants colorés en main, une vingtaine de fous du volant s'entraînent au speed badminton. S'entraînent ? Ou plutôt s'éclatent.

CÉLINE DIAIS ET MÉLANIE VIVES

« On ne s'aperçoit même pas qu'on fait du sport »



100 % speed badminton pour Cyril Solhelac. Photo : C. D.

Cyril Solhelac, président du club de Saint-Jean-de-Luz et créateur du futur club de Bordeaux

Comment êtes-vous devenu « accro » à ce sport ?

On peut jouer partout, à un point que vous n'imaginez même pas, dans les endroits les plus fous : parkings souterrains, plages, rues,... Le « speed » se pratique 24 heures sur 24 sans limites et sans problèmes d'éclairage grâce au blackminton. D'ailleurs, je suis avant tout un adepte de cette version nocturne, qui se pratique avec des volants et des raquettes phosphorescents. On se maquille avec de la peinture fluo. L'ambiance est tribale. C'est fantastique au niveau visuel. On ne s'aperçoit même pas qu'on fait du sport. Les parties peuvent durer jusqu'à cinq heures alors qu'en journée, au bout de deux heures, on est mort.

Les qualités pour le pratiquer ?

Aucune, si ce n'est l'envie de taper dans un volant. On n'est pas obligé de jouer sur des terrains, il suffit d'avoir un peu d'espace. C'est un sport ouvert à tous les publics et également un état d'esprit. Pour

la compétition, il faut être dynamique et attentif à ce qui se passe. C'est très rapide, ça ne s'appelle pas le « speed » pour rien. Le volant atteint parfois une vitesse proche de 300 km/h. On peut être satisfait d'avoir réussi un coup, mais il peut vous revenir aussi vite qu'il est parti.

C'est quoi le coup le plus fort au speed badminton ?

Le smatch reste un coup puissant. Mais le geste le plus efficace et le plus rapide, c'est de jouer au ras du sol. Comme il n'y a pas de filet, il est possible d'envoyer le volant dans le terrain adverse à à peine quinze centimètres au-dessus du sol. Je me suis fait surprendre comme ça par des gamins de douze ans.

Speed badminton : Quesaco ?

Le speed badminton tient à la fois du tennis, du squash et du badminton. Cette discipline sportive est née outre-Rhin en 2004. A l'origine : des joueurs de badminton, désireux de pratiquer leur sport favori à l'extérieur.

On joue avec un volant, le speeder, plus lourd et plus court qu'au badminton, et une raquette semblable à celle du squash mais avec un manche plus court. Le terrain est composé de deux carrés de 5,50 mètres, sur la longueur d'un terrain de tennis. La spécificité de ce sport : aucun filet.

Le but est d'envoyer le volant dans le carré adverse. Le match se joue en deux sets gagnants de 16 points. A vos raquettes !

• **Le speed badminton en vidéo sur imprimatur.fr**

Le Sud-Ouest adore

Fun et rapide, la nouvelle discipline n'a pas tardé à faire des émules, et particulièrement dans le Sud-Ouest.

« C'est le berceau du speed badminton en France », clame fièrement Jean-Marc Boussenot, le tout nouveau président de la Fédération Française. Confirmation et précision de Cyril Solhelac, joueur et entraîneur : « Le premier club a été créé à Saint-Jean-de-Luz, en 2007. Et la première ligue de speed est celle d'Aquitaine. »

« La région concentre les meilleurs joueurs de l'hexagone, notamment à Bergerac et à Bègles », renchérit Jean-Marc. Et les deux passionnés ne s'arrêtent plus. Un club est en création à Bordeaux. Les statuts de l'association ont été déposés en jan-

vier. A la raquette, Cyril Solhelac.

La Fédération française de speed badminton a vu le jour le 13 décembre. A Bègles, bien sûr. Une initiative de nos deux accros, soutenus par des collègues parisiens. « Nous en avons ressenti le besoin face à la forte demande de nos licenciés. Déjà une quarantaine de clubs en France dont un en Guyane ». La petite affaire enfle mais reste modeste. Point de repos pour la petite équipe, sur la brèche toute la semaine. Le rêve de ces deux dingues : faire figurer un jour le speed badminton aux Jeux Olympiques. « Le chemin reste encore long », confie le président de la fédération.



Christophe Martinez, 37ans, agent de sécurité et son frère jumeau Stéphane, chômeur

« Les salaires stagnent, on ne peut plus gravir les échelons. Il n'y a pas d'avenir. »

Jean-Christophe Billaud, 19 ans, étudiant en 1^{re} année d'économie à Bordeaux 4

« Entre la réforme du statut des profs, celle du Capes et la dévalorisation des diplômes, je suis inquiet. On assiste petit à petit à la mort de l'Université. »

CÉLINE DIAIS, NOÉMIE GUILLOTIN, FABIEN PAILLOT ET CHRISTELLE SIVATTE



Richard Unrein, 49 ans, chef électricien

« Il faut être aveugle pour ne pas voir le désordre social. La précarité s'installe et les inégalités profondes s'enracinent dans la société. Aujourd'hui, le président peut mettre ses lunettes, les gens sont dans la rue. »



Sébastien Perochon, ouvrier chez Ford

« On est là pour défendre notre emploi, le pouvoir d'achat. Continuer le combat de Ford et montrer qu'on est toujours là. La reprise de l'entreprise nous inquiète. »

Gueules de manif

Etudiants, fonctionnaires, salariés du privé ou encore retraités. Néophytes ou habitués. Jeudi 29 janvier, entre 34 000 et 80 000 manifestants ont défilé dans les rues de Bordeaux. Une mosaïque de citoyens animés par des revendications diverses. Mais unis dans un ras-le-bol général.



Véronique Tessier, aide-soignante au CHR Saint-André

« On manque cruellement de personnel et de moyens matériels. Il faut qu'on nous entende et qu'enfin, on nous donne les moyens de travailler correctement. Aujourd'hui, c'est un cri de colère. »



Eric Plamenben, 40 ans, responsable commercial

« Je suis le seul gréviste de ma boîte, une grande multinationale informatique. Je viens pour soutenir ma femme institutrice et dénoncer la politique gouvernementale. »



Jean Castaing, responsable du logement social à l'association Consommation logement et cadre de vie

« Ma présence aujourd'hui, c'est un coup de colère contre la loi Boutin, une loi qui en plus ne sert à rien. Elle veut mettre dehors des locataires soi-disant "riches" alors que ce n'est pas du tout le cas. On est en train d'assassiner le logement social en France. »

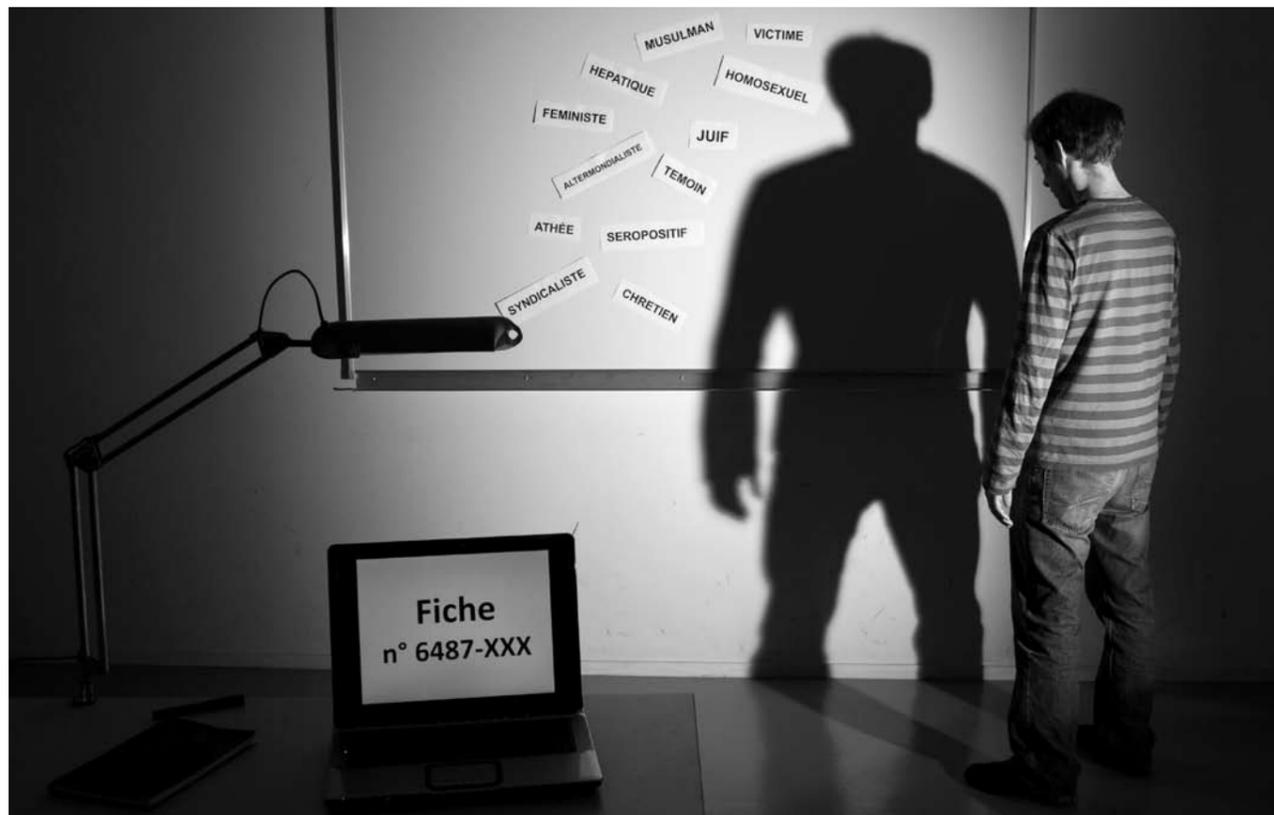
Dominique Pignon, 49 ans, salariée dans le privé et mère de deux enfants

« Je suis là pour défendre l'école de mes enfants. Et le pouvoir d'achat. Je ne manifeste jamais, j'ai la phobie de la foule. Mais c'était important pour moi d'être là, montrer que je suis mobilisée. »



Sois fiché et tais-toi !

Judex, Cristina, SIS, Fnaeg... vous n'en avez jamais entendu parler ? Eux, en revanche, vous connaissent très bien. Le fichage se généralise en France, au nom de la sécurité. Au risque d'empiéter sur nos libertés.



Les données collectées sont de plus en plus variées. Jusqu'où la société est-elle prête à aller ? Photo F. P.

Le 20 janvier, la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) publiait un rapport accablant sur le fichier Stic, alimenté par la Police nationale. Erreur de saisie, absence de mise à jour, conservation de données au-delà des délais légaux, les dysfonctionnements relevés par ce rapport relançaient le débat sur le contrôle et la finalité de ces outils sécuritaires.

Perçu comme liberticide, le fichage rencontre une opposition croissante. Son utilité, en matière de grand banditisme ou de pédophilie notamment, n'est pas contestée. En revanche, la consignation des appartenances syndicales, politiques ou religieuses, de l'orientation sexuelle ou de l'état de santé l'est davantage. Parce qu'il touche à des considérations et à des engagements personnels, le fichage se heurte aux libertés individuelles. Une société démocratique se mesure pourtant à l'aune du respect de ces droits.

La délimitation du périmètre alloué au fichage est donc primordiale. Le fichier Edvige en offre un bon exemple. Le gouvernement l'avait limité à « toute atteinte à l'ordre public ». Notion extrêmement vague. « Tout peut être considéré comme une atteinte à l'ordre public », relève Alain Veber, avo-

« Le simple fait d'auditionner une personne, qu'elle soit mise en cause, victime ou témoin, va venir alimenter une fiche »

cat et membre de la Ligue des Droits de l'Homme. En clair, une simple amende de stationnement est perçue comme un trouble à l'ordre public. « Si la limite du fichage, c'est l'opinion que chacun se fait de cette limite, alors il n'y a plus de limite », précise Alain Weber. Une « zone grise » se dessine ainsi. Entre intérêts sécuritaires et respect des libertés individuelles, le juste équilibre s'avère difficile à trouver.

UNE PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ

Une situation rendue plus complexe encore par les individus susceptibles de figurer dans ces fichiers nationaux. Car la délinquance n'est pas la seule à les alimenter. Pour le Stic et Judex, toute personne mêlée à une procédure pourra faire l'objet d'un fichage en règle, quel que soit son statut. ●●●

Qu'est-ce que la Cnil ?

En 1978, la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés impose enfin un cadre légal au fichage. La Commission nationale de l'informatique et des libertés est créée. Elle a pour mission de garantir le respect de la vie privée, des libertés publiques et individuelles.

La Cnil permet notamment à une personne fichée d'obtenir la communication ou la rectification de sa fiche. Après réception d'une demande écrite, elle doit normalement étudier le dossier dans un délai minimum de quatre mois. Néanmoins, en réalité, la Cnil est souvent débordée et ne dispose pas du personnel nécessaire pour satisfaire le nombre toujours plus grand de requêtes. L'obtention d'une fiche peut donc prendre jusqu'à un an et demi. Il faut compter jusqu'à cinq ans pour ses mises à jour ou son élimination.

Les principaux fichiers

FNAEG FICHIER NATIONAL AUTOMATISÉ DES EMPREINTES GÉNÉTIQUES

- Créé en 1998
- Fichier commun à la police et à la gendarmerie qui regroupe les traces d'ADN prélevées au cours des investigations
- 715 000 profils génétiques répertoriés

JUDEX SYSTÈME JUDICIAIRE DE DOCUMENTATION ET D'EXPLOITATION

- Créé en 1985, officialisé en 2006
- Fichier de gendarmerie répertoriant des informations concernant à la fois les auteurs d'infractions et les victimes
- 2 073 094 fiches

STIC SYSTÈME DE TRAITEMENT DES INFRACTIONS CONSTATÉES

- Créé en 1995, officialisé en 2001
- Fichier de la Police nationale répertoriant des informations concernant à la fois les auteurs d'infractions et les victimes
- 5 000 000 d'individus

SIS SYSTÈME D'INFORMATION SCHENGEN

- Créé en 1995
- Base de données commune à l'UE permettant aux autorités de chaque Etat membre de disposer de signalements sur des personnes et des objets
- Alimenté par le Stic
- Environ 9 millions de fiches

CRISTINA CENTRALISATION DU RENSEIGNEMENTS INTERIEUR POUR LA SECURITE DU TERRITOIRE ET DES INTERETS NATIONAUX

- Créé en 2008
- Fichier français relatif au terrorisme et à l'espionnage utilisé par la DCRI
- Classé « secret défense ».

●●● Une pratique confirmée par Franck Fievez du syndicat Unsa-Police : « Le simple fait d'auditionner quelqu'un, qu'il soit mis en cause, victime ou simple témoin, va venir alimenter une fiche. » La nature des données consignées varie donc considérablement. Au risque d'entretenir la confusion et de multiplier les erreurs.

Les enquêtes administratives, réalisées à partir de ces fichiers, en sont l'exemple criant. Les personnes postulant à des emplois « sensibles » en font automatiquement l'objet. Or, elles sont nombreuses à s'être vu refuser un poste au regard de données incomplètes ou erronées. Le temps de se retourner vers la Cnil pour en obtenir la modification, la place leur avait échappé.

Utiliser ces informations revient ainsi à fonder une décision sur des suspicions. A instaurer une « présomption de culpabilité ». La Cnil a d'ailleurs souligné les « conséquences désastreuses en termes d'emplois » que le zèle, ou le laxisme c'est selon, prévalant au moment de la création de ces fiches pouvait avoir sur le quotidien des citoyens. A cet égard, Catherine Vandier, vice-présidente de l'Union syndicale des magistrats, rappelle « qu'un seul fichier est surveillé, contrôlé et mis à jour. C'est le casier judiciaire. Parce qu'il ne répertorie que les condamnations, lui seul devrait pouvoir fonder ce type de décision ».

VERS QUELLE SOCIÉTÉ ?

Le manque de suivi est régulièrement critiqué par la Cnil. Les mises à jour ne sont pas toujours effectuées. Travail fastidieux, elles obligent au suivi des affaires. Des opérations qui demandent du temps, en contradiction avec la culture du résultat prônée par le gouvernement. Or, les motifs de saisine ont des conséquences directes sur les délais de conservation des données. Ainsi, pour le Stic, de 5 à 40 ans selon l'infraction, 15 ans pour les victimes. Des délais qui peuvent allègrement être dépassés, l'apurement des fichiers, aujourd'hui automatisé, n'étant pas toujours fiable.

Franck Fievez de l'Unsa-Police tient néanmoins à se justifier : « Je ne vois pas comment on peut améliorer le système en diminuant le nombre de

fonctionnaires. » Pour l'organisation syndicale, le manque de moyens, matériels et humains, serait la plupart du temps à l'origine de ces erreurs.

En attendant, elle réclame « la simplification des fichiers » et préconise un « apurement de touche hebdomadaire ». Une manière de botter en face face à des critiques toujours plus nombreuses.

De son côté, l'État entend bien continuer sur sa lancée. Dans sa lutte contre l'insécurité, il s'apprête à généraliser ces dispositifs, quitte à multiplier les intrusions dans la sphère privée.

« Si les fichiers arrivent à maturité et sont connectés, nous serons forcément tous fichés en tant que citoyens »

Un pas devrait être franchi avec la consignation généralisée des données biométriques (ADN, empreintes digitales, iris de l'œil...). Une évolution qui inquiète Alain Weber : « Nous passons un cap avec leur utilisation. Ce n'est plus une information sur l'homme, c'est un bout d'homme. »

L'interconnexion des fichiers, encore formellement prohibée, devrait être la dernière étape du processus. Le décloisonnement des informations offrirait alors à l'État des moyens de contrôle étendus sur les populations. Personne, pourtant, n'est en mesure d'en imaginer les effets. Alex Türk, président de la Cnil, le déclarait récemment : « Que savons-nous de l'impact que ces fichiers auront sur nos sociétés ? [...] S'ils arrivent à maturité et sont connectés, nous serons forcément tous fichés en tant que citoyens. Si on ajoute à cela la biométrie, la vidéosurveillance, la géolocalisation, le développement des nanotechnologies, on peut se poser la question de la nature, demain, de notre société... »

**DALILA BOUAZIZ, LAURELINE DUPONT,
FABIEN PAILLOT ET MICHEL VERON**

Nouvelle manne pour les ripoux

Le fichage peut se révéler être une sacrée aubaine pour ceux qui savent en abuser. En mai 2006, deux gendarmes à la retraite ont trouvé la solution idéale pour arrondir leurs fins de mois. Fraîchement reconvertis en détectives privés, ces ripoux revendaient des informations contenues dans les fichiers Stic et Judex à Eurodisney. L'entreprise s'en servait ensuite pour trier ses candidats à l'embauche. De 1998 à 2004, près de 2500 incursions auraient été constatées dans ces fichiers grâce à la complicité d'un fonctionnaire toujours en activité. Plus récemment, en mars 2008, Patrick Moigne, chef de la brigade des fraudes aux moyens de paiement (BFMP), était placé en détention provisoire. Soupçonné d'avoir monnayé des informations confidentielles à la société Total, le commissaire malhonnête piochait ces précieux renseignements dans le fichier Stic. En 2004, la Cnil avait déjà dénoncé le manque de mesures de sécurité assurant la confidentialité des fichiers. Depuis rien n'a changé. Le fichage fait le malheur des uns et le bonheur des autres.

« Qui t'a dit que le hip hop c'était facile ? »

À la question « *quelle place prend le hip hop dans ta vie ?* », Médé Yetongnon, 21 ans, rigole. La réponse lui paraît tellement évidente. « *Je danserai jusqu'à ce que je ne puisse plus bouger, même quand je serai vieux, j'y arriverai : je ne suis pas près de m'arrêter !* ». Et s'il ne s'arrêta jamais ?

« *Classe et tranquille* », c'est ainsi que Médé définit son style. « *J'ai commencé par mettre des baggy, comme dans les clips américains. Mais ça faisait très serpillière, j'en avais marre de glisser dessus quand je dansais* ». Alors, aujourd'hui, le jeune homme préfère s'habiller uni, et jouer avec les couleurs. Cet après-midi, c'est vert pour son tee-shirt et ses lacets, gris pour son pantalon ample et ses baskets. Le regard du garçon aux cheveux rasta et à l'allure sportive se pose sur mes chaussures : « *Ab c'est bien, tu portes des Puma, c'est ma marque préférée ! Le modèle que j'ai aux pieds, depuis que Clyde, un basketteur américain les porte, le monde du hip hop s'est mis à les porter !* ». Serein et décontracté, de sa voix posée se dégage une certaine maturité. C'est qu'il en a déjà fait, du chemin, le b-boy ! Né dans une famille de musiciens, il est très vite bercé et nourri au biberon par le son. C'est d'ailleurs ce qui l'a attiré en premier dans le hip hop. Joueur de saxophone, il partage son temps entre la musique et la danse : « *Je ne pourrai jamais abandonner ni l'un, ni l'autre* ».

Ses premiers pas de breakdancer, il les fait dans le cadre du lycée. Un coup de cœur qui ne lui passera jamais. La vitesse supérieure est enclenchée alors qu'il effectue des stages aux côtés de danseurs professionnels : le déclin. En 2004, un ami le convainc de rejoindre le crew *La Smala* (ndlr : association et école de danse bordelaise) et c'est la confirmation. « *Avant, je dansais pas vraiment, ou alors très peu, et en imitant Mickaël Jackson par exemple. Dans le quartier, je traînais avec des potes qui s'amusent à danser n'importe comment, et je donnais même des cours alors que je savais pas trop faire !* ».

Une activité à l'époque improvisée et pré-maturo. Car du haut de sa toute nouvelle vingtaine, Médé allie l'agréable et le financièrement utile au dojo bordelais du cours Aristide Briand : 4 heures par semaine, il enfle sa dernière casquette en date, celle de professeur de hip hop, et donne des cours à des enfants comme à des adultes. Avec les plus petits, la pédagogie par l'humour et des explications imagées sont sa marque de fabrique : « *Les enfants... pour ce mouvement, on ouvre les bras comme un oiseau !* ». Les gosses s'exécutent. Et Médé, cynique, de commenter : « *Ab non Julie... un oiseau, ça vole pas comme ça !* ». Et même l'entourage familial du garçon en profite : Rose, 11 ans, suit les cours de son grand frère : « *Il est jeu-*



Médé pratique le hip hop depuis cinq ans. Photo : M. V.

ne, il nous explique à sa façon et on le comprend facilement ». Issu d'une famille nombreuse, Médé est parfaitement conscient de cet avantage, et il sait en tirer profit : « *Je n'aurais jamais pu faire ça si je n'avais pas l'habitude avec les petits : j'ai 7 sœurs et 2 frères !* ». Dans le cours pour adultes, c'est une autre histoire. Médé apprend à danser à des élèves parfois beaucoup plus vieux que lui : « *Un jour quelqu'un m'a demandé si j'étais bien le professeur. Il avait l'air étonné. Il faut dire que je ne fais pas mon âge* ». Et même si c'était le cas...

Quand il n'enseigne pas, Médé participe à des shows et des battles, autrement dit des compétitions, avec *La Smala*. Quart de finaliste aux championnats d'Europe à Barcelone en 2008, demi-finaliste aux championnats de France la même année. Des débuts prometteurs pour la première participation du groupe à ces deux compétitions. Mais pas le temps de se reposer sur ses lauriers qui sentent bons pour l'avenir : pour Médé, l'entraînement, c'est 5 jours sur 7, pour des séances de 2 à 4 heures à chaque fois : « *A La Smala, on ne rigole pas, on veut avancer. A chaque fois, on est si près*

du but... ». La rigueur finira-t-elle par payer ?

Casquette enfoncée sur le crâne, le jeune homme a la tête sur les épaules. Quand on lui parle de son avenir, Médé confie qu'il rêverait d'exercer un métier dans le monde du hip hop, son monde. Il projette de se lancer dans un DUT événementiel pour créer des événements dans sa spécialité. « *Mais pourquoi pas également diriger un commerce, avoir une boutique de fringues, ou alors travailler dans la musique ?* ». Des envies variées, pour des talents multiples. En attendant, ses chaussures continuent de glisser frénétiquement au rythme de la musique. Et si en passant près du dojo de Bordeaux, vous surprenez un élève du cours de hip hop en train de se plaindre de la difficulté de l'exercice, ne soyez pas étonné d'entendre un jeune professeur lui répondre : « *Mais qui l'a dit que le hip hop c'était facile ?* »

MÉLANIE VIVES

• **Écoutez aussi Médé sur imprimatur.fr**

Le vampire à travers les arts

Pour la sortie de la bande dessinée *D*, la librairie BD Fugue et l'Utopia reprogramment, vendredi 6 février, *Le Bal des vampires* et *Le Cauchemar de Dracula*. Deux films mythiques sur le thème des assoiffés de sang.

Entrant dans BD Fugue, les yeux du lecteur s'arrêtent sur l'une de ces œuvres dont la nouveauté justifie l'emplacement : deux grandes piles près de la caisse. Il plonge alors son regard dans le livre. Non pas ce genre de livre dont les pages sont si blanches et linéaires que l'on se demande quand arrivera la fin. Ici, ce sont les images qui priment.

D retrace l'histoire de Richard Drake, un explorateur épris de Miss Lacombe également courtisée par le ténébreux vampire Lord Faureston. Les images sont sombres, les paroles succinctes. Une atmosphère qui n'est pas sans rappeler celle du chef-d'œuvre de Roman Polanski, *Le Bal des vampires*, réalisé en 1966. Ici aussi, le discours ne semble là que pour servir l'art pictural. Un film où les images sonnent si vrai que l'on se laisse emporter dans un monde fantastique, espérant presque qu'il puisse être réel. Le tout agrémenté d'une bonne dose d'humour, certes attendue mais toujours efficace.

« *Ce film est une histoire de vampires un peu*



La bande dessinée *D* sert de support au projet ciné-BD. Photo : L. J.

sombre mais associée à des passages comiques. C'est cet humour un peu froid que l'on retrouve dans la bande dessinée », explique Olivier Junior, libraire à BD Fugue, pour justifier le projet ciné-BD. Il est enthousiaste car cela crée « *un pont entre les milieux culturels* ».

La projection à l'Utopia sera suivie d'une discussion avec les auteurs. Une occasion de découvrir en quoi les films projetés les ont influencés.

CAROLINE HUET
ET LAURENNE JANNOT

Vendredi 6 février à 20 h 30 : *Le Cauchemar de Dracula* de Terrence Fisher et *Le Bal des vampires* de Roman Polanski. Tarif unique : 8 euros. Places en vente à l'Utopia (place Camille Jullian) et à la librairie BD Fugue (10, rue de la Merci).

Samedi 7 février à partir de 15 heures : Séance de dédicaces à la librairie en présence des auteurs de *D*, Alain Ayroles, Bruno Maiorana, parue le 28 janvier dernier, 14,95 euros.

Marie Cherrier en concert vendredi

Auteur de trois albums, dont un *live* à la Cigale, la jeune chanteuse de 24 ans repart sur les routes.

Vous repartez en tournée. Qu'y a-t-il de neuf ?

C'est une nouvelle formation avec des nouveaux arrangements. On a pas mal de pression. Ça s'est bien passé à Grenoble, la semaine dernière. Les gens nous ont beaucoup portés. On va répéter à nouveau pour Bègles, pour être sûr que ça tienne la route. **Comment définissez-vous votre musique ?**

J'essaie de ne pas trop la définir pour garder une certaine liberté. Le premier album est très chanson française, le deuxième élar-

git un peu plus les horizons et le *live* à la Cigale a des tendances un peu plus rock. Le prochain album sera encore différent. Quand j'écris, c'est un peu pour moi et après, finalement, on a envie d'embarquer les gens.

Artistiquement, de qui vous sentez-vous proche ?

Je me suis sentie très proche de Renaud. C'est un peu lui qui m'a donné le goût d'écrire. Mais sa vie n'est plus comme il l'avait écrite il y a 20 ans. Quand on s'attache à quelqu'un, on n'a pas envie que ça change. Comme c'est quelqu'un de très engagé, c'est vrai que c'est décevant de voir qu'il a fini comme beaucoup.

Vous vous voyez où et comment dans quelques années ?

Je ne pense qu'à aujourd'hui et demain. Le boulot qu'on fait en ce moment, c'est tout le temps et sans arrêt. On ne sait pas ce qu'on fera l'an prochain. Ce dont je suis sûre, c'est que je vais tellement m'accrocher que je serai toujours dans la musique. Aujourd'hui, j'ai tellement envie de faire des chansons que j'y passe absolument tout mon temps. Je ne sais pas du tout où ça va me mener mais en tout cas, je vais aller quelque part parce qu'il faut que ça sorte.

PROPOS RECUEILLIS PAR C. H. ET L. J.

Marie Cherrier en concert vendredi 6 février. 21 heures à la Chapelle de Mussonville, à Bègles. Tarif : 13,70 euros.

Sarko sur les traces de Mao

« *L'Assemblée nationale, c'est comme la femme, il faut la laisser parler un certain temps avant de la baiser* ». En ces temps houleux de débat sur le temps de parole, l'omniprésident a bel et bien l'art et la manière. Tout du moins selon Charb qui, après le Dico Sarko, nous fait à nouveau voyager dans la tête du chef de l'Etat avec *Le Petit Livre rouge de Sarko*.

Un florilège de méthodes qui ont d'ores et déjà fait leurs preuves. La crise ? Pas de panique ! « *Les 20 millions de morts du communisme arriveront toujours à faire oublier les 6 millions d'esclaves du capitalisme* ». Et il sait même comment rester à la page : « *Des chefs africains ont vendu leur peuple contre de la verroterie. Pour que les journalistes fassent la même chose, il suffit de les tutoyer* ».

Subitement, on réalise qu'être dans la peau de Sarko, ce n'est pas du gâteau. Enfin un manuel pour mieux comprendre comment diriger le pays même si, attention, toutes les pages ne sont pas hilarantes. Charb – par ailleurs rédacteur en chef adjoint de *Charlie Hebdo* – nous livre néanmoins maints détails. Supposés certes, mais plutôt éclairants. Histoire de convaincre 53 % des Français qu'ils ne se sont pas trompés.

C. H. ET L. J.

Le Petit Livre rouge de Sarko, par Charb, paru le 15 janvier 2009 aux éditions 12bis. 10 euros.

Le génie de la lampe

En 2007, un article d'*Imprimatur* ⁽¹⁾ décomposait le phénomène de « pollution lumineuse » et jetait quelque lumière sur le combat des astronomes et écologistes pour un éclairage public raisonné. Quoi de neuf depuis ?

« Il est grand temps de rallumer les étoiles. » Cette citation d'Apollinaire, Dominique Caubet pourrait la faire sienne. Il a bon espoir, mais regrette : « En Afrique, on peut apprécier des ciels extraordinaires qu'on n'a plus l'occasion de voir en Europe, sauf dans quelques rares coins ! ». Les « nuisances lumineuses » nous empêchent de contempler les étoiles. Elles ont aussi des conséquences notables sur l'environnement. Mais le correspondant local de l'Anpcen (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne) semble voir le bout du tunnel : la pollution lumineuse est aujourd'hui reconnue par les pouvoirs publics et abordée par

les médias. Si Dominique Caubet considère que cela représente un grand pas en avant, il estime aussi que le chemin sera long. Car dans le même temps, il y a des aggravations. « La pollution lu-

mineuse augmente de 5 à 10 % par an. C'est comme un paquebot qui essaie de ralentir. Il y a une telle inertie dans le développement de l'éclairage envahissant qu'il va falloir du temps pour revenir en arrière. » Le Grenelle a reconnu le problème mais aucune législation n'a vu le jour. La modification de leur éclairage est laissée au bon vouloir des communes. D'où le rôle du correspondant local : approcher des maires et élus chargés de l'environnement et les informer du problème. « C'est un échec avec certaines collectivités et j'ai des contacts intéressants avec d'autres. » A Bordeaux, par exemple, éclairage avec parcimonie et gaspillage de lumière se côtoient. Dominique Caubet a tenté d'en discuter avec la municipalité, mais il semble qu'Alain Juppé et son équipe soient trop occupés pour l'écouter.

CAROLINE HUET
ET LAURENNE JANNOT



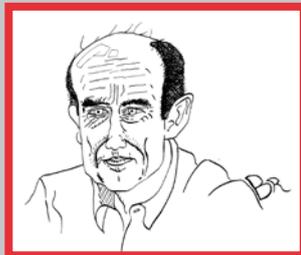
Pour D.Caubet l'éclairage place de la Bourse est un gaspillage d'énergie. Photo C. H.

(1) « Des villes et une nuit », Fabien Gandilhon, *Imprimatur* n° 638, 22 mars 2007, p. 10

• A lire aussi :
« C'est allumé près de chez vous » sur imprimatur.fr

a priori

Le vrai-faux journal d'Alain J.



Vendredi

L'escouade de l'Unesco a enfin plié bagage. Grâce à mes poignées de mains chaleureuses et à mes sourires hypocrites, ces crétins sont repartis persuadés que ma priorité était, je cite, « l'intégrité du paysage fluvial ». En d'autres termes : ni vu ni connu qu'j't'embrouille. Franchement, il faut être quelque peu demeuré pour croire qu'un pont levant, soutenu par quatre pylônes de 60 mètres chacun, ne va pas faire tache au milieu des façades XVIII^e.

Vendredi suite

De retour à la mairie, j'ai à peine le temps d'avalier un grog qu'il me faut à nouveau enfourcher ma saloperie de vélo. Direction le Grand Théâtre pour renouveler mes vœux aux vieux. Au programme : concert de tango. Bonjour les dégâts... Entre les chaises roulantes et les déambulateurs, on se croirait aux funérailles de Chaban. J'espère au moins pouvoir mettre les voiles après les petits fours.

Samedi

La tempête a frappé Bordeaux. L'occasion pour moi d'aller serrer trois ou quatre paluches, emmitoufflé dans l'horrible parka noire offerte par Isa à Noël. En revoyant les images le soir aux infos, je me dis que j'avais vraiment l'air d'un plouc. Quelle idée d'aller me geler les miches, on n'est même pas en période d'élections.

Samedi suite

Tabernacle..! En feuilletant la presse, je m'aperçois que la côte de popularité de Chirac a augmenté de 6 points en janvier. Et m...e! Ce con s'est servi dans la caisse pendant des années et il reste toujours aussi populaire... Je ne comprendrais décidément jamais les Français. Mais comme dirait Isa, « ne nous mettons pas la rate au court bouillon », les choses finissent toujours par s'arranger.

Dimanche

C'est arrangé. Chirac s'est fait grignoter le mollet par son bichon maltais, ce qui prouve qu'il ne fait pas l'unanimité.

Lundi

J'ai lu dans *Sud Ouest* que Delaunay est allée accueillir Sarko hier à l'aéroport. Quand je pense qu'il y a deux ans, ce nabot m'a supplié d'entrer au gouvernement et qu'aujourd'hui, il ne daigne même pas m'appeler quand il vient à Bordeaux, ça me ferait presque regretter Chirac... Non j'déconne.

Imprimatur • Journal-école de l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine

Fondateur : Robert Escarpit. Directrice de publication : Maria Santos-Sainz

Rédactrice en chef : Noémie Guillotin.

IJBA • 1, rue Jacques Ellul • 33080 Bordeaux cedex • 05 57 12 20 20 • journalisme@ijba.u-bordeaux3.fr

ISSN 0397-068X • Imprimerie Centrale, Pessac